



Date de génération de ce justificatif : 29/07/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

Monsieur Lucien Henri PRADIER – Annonce civile

Référence : L025693

Départements de publication : Morbihan

Annonce légale publiée le 21 juin 2024 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Annonce civile

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016 Suivant testament olographe en date du 6 octobre 2022, Monsieur Lucien Henri PRADIER, en son vivant retraité, veuf de Madame Angelina Vittoria CONTESSI, demeurant à PLESCOP (56890) Résidence VIVEA 5 rue Simone de Beauvoir. Né à MORSANG-SUR-ORGE (91390), le 6 mars 1926. Décédé à PLESCOP (56890), le 8 avril 2024. A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Véronique PEYRAT, Notaire à SAVIGNY-SUR-ORGE (Essonne), 78 Avenue Jean Jaurès, le 28 mai 2024. Maître Véronique PEYRAT, notaire à SAVIGNY-SUR-ORGE (Essonne), 78 avenue Jean Jaurès, a reçu le 17 juin 2024, un acte contenant reconnaissance de la saisine du légataire universel, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès de Maître Véronique PEYRAT, notaire à SAVIGNY SUR ORGE, dans le mois suivant la réception par le greffe des expéditions du procès-verbal d'ouverture du testament et de l'acte de reconnaissance de la saisine du légataire universel.

[Consulter cette annonce en ligne](#)

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE
